



CUDREFIN

La 100 000e visiteuse a franchi les portes du centre-nature

Anja Germond a été la 100 000e visiteuse à passer, hier, le seuil du centre-nature Aspo de La Sauge, à Cudrefin (VD). Elle s'est vu offrir un bouquet de fleurs des mains de François Turrian, directeur du lieu. Le centre de La Sauge a été inauguré en 2001. Propriété de l'Association suisse pour la protection des oiseaux (Aspo /Birdlife), il vise à sensibiliser et à éduquer le public au respect de la nature. /flv

BOUDRY

Des bâtiments communaux chauffés au bois depuis hier

Grâce à la grave maladie dont souffrait la chaufferie du collège des Esserts, à Boudry, cinq autres bâtiments communaux carburent au bois depuis hier.

FLORENCE VEYA

«Le collège des Esserts souffrait depuis plusieurs années dans ses entrailles. Il fallait remplacer ses poumons et ses artères étaient encrassées par le cholestérol.» Gérard Kaeser, technicien tout juste retraité au Services des bâtiments de Boudry, a présenté, hier, en ces termes la dernière grosse réalisation de sa carrière d'employé communal: l'installation d'une chaudière à bois à la Tuilière.

Des élèves du collège des Esserts ont procédé, hier matin, à la première mise à feu de cette installation qui permettra de chauffer à distance six bâtiments communaux, soit: le collège des Esserts, la bibliothèque, la ludothèque, la salle de gymnastique, la salle de spectacles et le Musée de l'Areuse.

«C'est en 1993 que j'ai rencontré le Conseil communal de Boudry pour la première fois afin de parler du problème de la chaufferie du collège des Esserts», a relevé l'ingénieur Bernard Matthey, concepteur du chauffage à bois. «Nous avons étudié plusieurs variantes. La commune possédant de nombreuses forêts, celle du chauffage à bois s'est imposée». Début 2007, le Conseil général ac-



MISE À FEU Les élèves d'une classe du collège des Esserts ont procédé à l'allumage de la chaudière selon une méthode ancestrale, enseignée par un délégué du Laténium, paré d'une peau de caribou. (DAVID MARCHON)

cepte le rapport de l'exécutif proposant l'installation d'un chauffage à distance.

«Pas d'excavation en conflit avec la nappe, accès aisé pour les camions, impact visuel faible, possibilité d'extension, les avantages plaidant en faveur du projet que nous inaugurons sont multiples», a souligné, hier, le conseiller communal Jean-Pierre Kreis. «Il est clair que cette installation représente un effort financier plus important que le simple remplacement de chaudières individuelles. Mais en contrepartie, la va-

leur ajoutée du bois à long terme, considéré comme une énergie renouvelable saute aux yeux.»

Un combustible d'autant plus propre que l'installation inaugurée hier possède la particularité d'être équipée d'un laveur-condenseur. «Presque unique en Suisse», aux dires de Bernard Matthey, celui-ci lave les fumées puis récupère la chaleur déperdue. «Un panache de vapeur sortira en permanence de la chaufferie de la Tuilière. C'est la preuve que les fumées seront bien lavées!» /FLV

«Nous avons étudié plusieurs variantes. La commune possédant de nombreuses forêts, celle du chauffage à bois s'est imposée»

Bernard Matthey

NEUCHÂTEL

Promenade en Harley Davidson!



HARLEY Dix francs pour se promener dix minutes en moto.

(ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

Le septième marché et brocante du Jardin anglais, à Neuchâtel, aura lieu samedi, de 11 à 20 heures, et dimanche, de 10 à 18 heures. Quarante-vingts marchands de tous horizons occuperont les jardins, annoncent les organisateurs.

Pour les enfants, des jeux seront organisés. Le «Ballon d'Or» Zébrano, qui confectionne des objets au moyen de ballons gonflés, sera présent pendant les deux jours sur le stand de l'association Les Chatons, près de la Rotonde.

En outre, cette association propose au public, dimanche dès 13h30, une balade de dix minutes en Harley Davidson pour la somme de 10 francs. La totalité de la recette servira à financer ses activités, soit l'organisation d'ateliers de dessin et de création pour les enfants.

Toutes les traditions gastronomiques du week-end du Jeune fédéral seront par ailleurs représentées au Jardin anglais: gâteaux aux pruneaux, soupe à la courge, etc. Les visiteurs pourront faire leurs achats et auront la possibilité de se faire conseiller par un maraîcher professionnel. /bru

Renseignements au 079 301 06 55

En bref

■ SIS Un matelas carbonne à Auvernier

Entre lundi à 17h et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu, au total à cinq reprises. – Les véhicules du feu ont été appelés une fois, pour: un matelas qui charbonnait, rue des Fontenettes, à Auvernier, hier à 7 heures; – Les ambulances ont été sollicitées à quatre reprises, pour: un accident de sport, rue du Littoral, à Neuchâtel, lundi à 19h25; un transfert de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds pour Pourtalès, lundi à 20h25; un transfert de Préfargier à Pourtalès, lundi à 21h15; une urgence médicale au Ruz Baron, à Fontaines, hier à 6h30. /réd

BOUDRY

Le Conseil général accepte de dévier un ruisseau

Le Conseil communal de Boudry a défendu avec succès, lundi, une demande de crédit de 809 000 francs devant le Conseil général. Ce montant,

sollicité pour la première étape des mesures de protection contre les crues survenant sur le plateau des Buchilles et de Perreux, a cependant suscité des

débats animés. Le ruisseau des Sagnes s'engouffre actuellement sous la ferme de Belmont pour être ensuite à ciel ouvert sur un tronçon faisant à l'époque office d'étang.

Comme le ruisseau canalisé en aval de l'ancien étang n'arrive plus à absorber les eaux lors de forts orages, les bâtiments se retrouvent régulièrement inondés.

L'objectif du premier aménagement consistera à le remettre à ciel ouvert et à le détourner en amont des écuries de la ferme. Le cours d'eau à ciel ouvert sera corrigé d'après de nouveaux principes de réaménagement de cours d'eau naturels. On devrait ainsi éviter de nouvelles inondations.

«La nécessité des travaux dans ce secteur est évidente»,

a affirmé le groupe libéral-radical. D'après ce dernier, ces travaux de protection pourraient améliorer la qualité de vie des habitants de la zone touchée et contribuer au développement du plateau des Buchilles.

Cependant, une étude du bureau SD Ingénierie, mandaté pour étudier le projet de protection contre les crues, a révélé que la première étape pourrait certes éliminer le problème de l'inondation, mais uniquement pour la ferme de Belmont et l'institution L'Enfant c'est la vie. Un fait ignoré de la plupart des membres du Conseil général en raison de l'insuffisance de qualité des documents.

C'est finalement grâce au conseiller communal Jean-

Pierre Kreis que les socialistes ont accepté le projet, après avoir voulu d'abord faire retirer le rapport de l'exécutif. «En cas de renvoi, on ne pourra pas donner des documents de meilleure qualité pour illustrer le projet», a affirmé le conseiller communal. «Il ne le faut pas critiquer les documents, car ils ont été faits par des professionnels. Et maintenant il faut aller de l'avant et résoudre le problème.»

Le crédit a finalement été accepté à l'unanimité.

La deuxième étape consistera à réaliser un bassin de rétention des eaux sous forme d'étang, qui permettra de gérer les eaux provenant du plateau de Perreux, en particulier lors de forts débits dus à des orages. /lch

Les autres décisions

- **Tir** Le Conseil général s'est prononcé pour le renvoi à sa prochaine séance du projet de fourniture et de pose de douze récupérateurs de balles à la ciblerie du stand de tir. Ceci notamment parce qu'il existe d'après lui un grand flou sur l'attribution des subventions de l'activité de tir et parce qu'une orientation de l'activité de tir dans l'avenir, soit le maintien du tir à 300 m, soit une activité de tir sportif à courte distance, n'a pas encore été résolue.
- **Travaux publics** Une modification du passage inférieur pour piétons des Esserts d'un montant de 100 000 francs, visant à diminuer la pente et permettant un accès plus aisé, a été renvoyée. Et ce malgré la baisse du montant du crédit, notamment par la suppression d'un éclairage public au nord du nouveau trottoir de la route de la Tuilière.
- **Postes supplémentaires** Les demandes concernant la création d'un poste supplémentaire aux Travaux publics et aux Services industriels ont été acceptées à l'unanimité. /lch